

RÉDACTION

ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Rue de la Gare 1.50 4.50 10.00 20.00
M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre /
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 3 columns: Location (Bâle, Yverdon, etc.), Duration (1st insertion, 2nd, etc.), and Price (in francs).

Nouvelles du jour

Les mineurs anglais attendent les concessions de M. Lloyd George.
Les catholiques français sont très contents de M. Millerand.
Wrangel devenu le grand ennemi des bolchévistes.

M. Lloyd George, après avoir passé quelques jours dans les sites tranquilles de notre pays, rentre dans la fournaise de la politique anglaise.
Il a à résoudre d'abord la question de la menace de grève des mineurs, qui demandent une augmentation de salaire de 20 % et la réduction du prix du charbon pour leur propre usage.

de la France. Au sujet de la façon dont le gouvernement français doit exiger de l'Allemagne l'observation du traité de Versailles, le gouvernement anglais, une partie de la presse elle-même, disait aux Français : « Acceptez telle ou telle diminution, telle ou telle infraction réelle au traité, autrement vous n'aurez rien. »

Le Daily Herald de Londres et le Matin de Paris ont publié la nouvelle sensationnelle d'un traité politico-commercial conclu entre la France et la Hongrie. La France, ont-ils dit en substance, abandonnant la politique de M. Clemenceau, qui ne s'occupait nullement des questions économiques, s'intéresse vivement à tous les problèmes du bassin danubien.

Un important projet de réforme agraire est étudié en ce moment par l'Assemblée constituante de la Lettonie. Ce pays de l'ancienne Russie impériale est surtout agricole ; mais la plus grande partie de la terre, le 55 %, appartient à de grands propriétaires et le 45 % seulement aux paysans.

Dans les ports allemands, on constate un mouvement considérable. Du 1er juillet 1919 au 1er juillet 1920, les exportations allemandes vers les Etats-Unis ont atteint 45 millions de dollars. Il est vrai que les exportations d'Amérique en Allemagne, pour la même période, ont dépassé 202 millions de dollars.

L'Angleterre, qui donnait à la Pologne des conseils qu'aucun Polonais ne lui demandait, agit à peu près de la même façon à l'égard

Conférence financière internationale

La conférence financière internationale qui doit se tenir à Bruxelles, le 24 septembre, sous les auspices de la Société des nations, sera la première réunion des grandes puissances du monde qui aura eu lieu depuis août 1914.
On n'a pas invité seulement les plus importants des 40 Etats membres de la Société, mais aussi les Etats-Unis, qui n'ont pas encore ratifié le traité de paix, la Finlande, le Luxembourg, l'Esthonie, la Lettonie et la Lituanie, qui ne peuvent être admises à faire partie de la Société avant la réunion de l'Assemblée, en novembre ; on y a convié également l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie.

1. Bien qu'elle soit convoquée par la Société des nations, des Etats qui ne sont pas membres de la Société y participeront au même titre que les Etats membres. Ils auront sans restriction droit de parole, de vote et celui de siéger au bureau ; rien ne les distinguera des membres de la Société.

2. La Conférence est constituée de façon à mettre en évidence, non pas tant les vues des gouvernements que les opinions les plus autorisées du monde en matière économique et financière. A cet effet, on a proposé que chaque délégation nationale fût constituée par un haut fonctionnaire de gouvernement, un banquier éminent et un homme d'affaires au courant du côté pratique de la situation économique de son pays.

3. Les membres de chaque délégation nationale voteront en tant qu'individus et non pas en tant que groupe national. On pense que cette méthode permettra d'enregistrer les meilleurs avis du monde, abstraction faite des préoccupations nationales, et tendra, au lieu d'accentuer les différences des manières de voir nationales, à créer un jugement mondial sur les différents problèmes qui se posent.

4. Quelles que soient les décisions auxquelles on s'arrêtera, elles constitueront simplement des recommandations aux divers gouvernements, sans les obliger en rien, à moins qu'elles ne soient ratifiées par les autorités nationales. Non seulement la Conférence a évité ainsi le danger d'assumer un pouvoir que peu de gouvernements auraient consenti à lui donner, mais on espère que ces recommandations qui émaneront d'une réunion mondiale affecteront profondément la politique des divers gouvernements.

On a réuni une masse considérable de faits et de renseignements sur les questions économiques et financières. On les a résumés en quatorze brochures, qu'on est en train de communiquer aux gouvernements, à divers experts et à la presse. Ils constitueront, sans aucun doute, le point de départ des discussions de la conférence.

Au début de la conférence, chaque nation fera un exposé d'un quart d'heure sur sa situation financière, en ce qui concerne le budget, la dette intérieure et extérieure, la circulation monétaire et le change. On procédera ensuite à une discussion des finances publiques, de la circulation monétaire, du change et du commerce international, en examinant notamment le rétablissement du crédit et le recours à des expédients temporaires tels que les crédits renouvelés, revolving credits, pour le commerce international.

La discussion des questions qui font encore l'objet de négociations entre les puissances alliées et associées et leurs ennemis d'hier ne sera pas autorisée. Cette réserve s'applique notamment à la question du montant total des réparations dues par l'Allemagne, et qui doit être examinée sous peu, spécialement, par des experts alliés et allemands réunis à Genève. Toutefois, si, au cours des réunions de la conférence, on arrivait à une solution de cette question, la conférence aurait pleins pouvoirs pour la prendre en considération et pour étendre ses pouvoirs en conséquence.

Néanmoins, la conférence aura lieu sans tenir compte du résultat de ces négociations. Il est urgent qu'elle ait lieu bientôt, non seulement en raison de la situation désespérée du monde au point de vue financier et économique, mais aussi à cause de l'insistance des anciennes puissances neutres. On a reconnu que, en dehors de la question des réparations dues par

l'Allemagne, il y a un grand nombre de points qui sont susceptibles d'être examinés au point de vue international, ou, en d'autres termes, qu'il est urgent d'examiner au point de vue international.

En supposant même que la conférence ait de très mauvais résultats, qu'elle ne puisse réaliser l'accord sur aucune question qu'on lui aura soumise, on se rend compte cependant qu'elle n'aura pas été inutile, en premier lieu, parce qu'elle aura permis de réunir toutes les nations du monde pour la première fois depuis six ans, et en second lieu parce qu'elle aura permis de rassembler et de répandre un nombre sans précédent de données économiques et financières, dont la seule présentation doit définitivement conduire à des résultats féconds.

Les affaires de Pologne

Regroupement des forces bolchévistes

(Havas.) — Il résulte des renseignements provenant de différentes sources que les bolchévistes sont en train de reconstruire leurs forces dans le nord et que les attaques auxquelles ils se livrent dans le sud n'auraient pour but que de détourner l'attention du haut commandement polonais sur le regroupement des forces rouges.

Bulletin polonais

(Havas.) — Le résultat des renseignements provenant de différentes sources que les bolchévistes sont en train de reconstruire leurs forces dans le nord et que les attaques auxquelles ils se livrent dans le sud n'auraient pour but que de détourner l'attention du haut commandement polonais sur le regroupement des forces rouges.

Polonais et Lituanais

(Havas.) — Le gouvernement lituanien a répondu à la dernière note du gouvernement polonais en déclarant qu'il ne reconnaissait pas les différentes lignes de démarcation auxquelles se retrait le gouvernement polonais, à savoir la ligne du maréchal Foch et celle du 8 décembre 1919, au sujet desquelles le gouvernement lituanien n'avait pas été consulté. Il cherche ensuite à rejeter la responsabilité des incidents d'Augustow et de Suwalki sur les troupes polonaises. Toutefois, il se déclare prêt à cesser immédiatement les hostilités et à engager les conversations pour établir une ligne de démarcation entre les troupes des deux pays. Le lieu de la rencontre pourrait être Marienpol. D'autre part, les milieux officiels polonais paraissent animés de l'esprit le plus conciliant pour éviter les effusions de sang inutiles.

Un nouvel incident franco-allemand

(Wolff.) — Un train de troupes françaises destinées à la Haute-Silésie, passant à travers l'Allemagne, conformément aux dispositions du traité de paix, a été perquisitionné dimanche par des ouvriers allemands à la gare d'Erfurt. Les wagons de munitions ont été déchargés et l'on a fait exploser, l'un après l'autre, les caisses de munitions.

Le maire de Cork

(Havas.) — Le congrès des Trade Unions a adopté une résolution exprimant son indignation de la décision du gouvernement de laisser mourir le lord-maire de Cork en prison, et disant notamment : « Au nom du mouvement du travail organisé, nous tiendrons le gouvernement pour responsable de la mort du lord-maire et nous lui rappellerons qu'une stupidité aussi aveugle rendra presque impossible toute réconciliation entre l'Irlande et l'Angleterre. »

Les ambassadeurs alliés

(Havas.) — La conférence des ambassadeurs s'est réunie hier lundi, après midi, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Paléologue. Elle a examiné différentes demandes adressées par l'Allemagne au sujet de la Prusse orientale, tendant à organiser des gardes spéciales pour surveiller les bolchévistes intrus, et a préparé une réponse dans laquelle les demandes du gouvernement de Berlin seront écartées, l'Allemagne disposant de moyens suffisants pour assurer la garde des internés dont l'acheminement vers les provinces du centre à travers le couloir polonais est, d'ores et déjà, organisé. La conférence a également décidé d'opposer une fin de non-recevoir à la note allemande demandant l'envoi d'une commission d'enquête neutre en Haute-Silésie. Enfin, elle a repoussé la prétention émise récemment par le cabinet de Berlin de refuser de reconnaître la compétence de M. Hines, l'arbitre américain désigné pour la répartition du tonnage naval, en signifiant que les Etats-Unis n'avaient pas ratifié le traité de Versailles. La prochaine séance aura lieu samedi.

La grève générale à Trieste

(Havas.) — Une dépêche de Trieste au Secolo annonce que la grève générale qui a éclaté dans cette ville a donné lieu à des conflits sanglants entre les membres du parti populaire et les socialistes. Les gendarmes ont perquisitionné chez les catholiques et au siège du parti socialiste. Ils trouvèrent chez les socialistes seulement des armes et des munitions. Un gendarme déchira les insignes soviétiques et mit à leur place le drapeau national. La foule applaudit à ce geste et spontanément de nombreux drapeaux apparurent sur les balcons et aux fenêtres des maisons.

La menace de typhus

L'épidémie de typhus qui sévit en Pologne et en Galicie constitue un tel danger pour toutes les nations que M. Arthur Balfour, au nom du Conseil de la Société des nations, a lancé un appel aux différents gouvernements pour obtenir immédiatement 250,000 livres sterling sur les dix millions qui sont nécessaires.

Confédération

M. Millerand et les zones

M. Millerand s'est occupé lui-même de la question des zones. Après avoir étudié les documents relatifs à la question, il aurait acquis la conviction, écrit-on de Paris au Bund, que la France a le droit, aux termes du traité de Versailles, d'exiger de la Suisse le renoncement, jusqu'à un certain point, à ses prérogatives sur la zone.

Le président du conseil français envisage la question des zones suisses au même point de vue que celui des zones neutres, et il aurait fait parvenir à la Suisse une invitation à se mettre d'accord avec la France, en répétant que le gouvernement français serait prêt à signer un traité pour assurer à Genève l'importation de marchandises exemptes de droits de douane. Le Bund rappelle, à ce propos, que, d'après le traité de Versailles même, une différence capitale a été établie entre les zones neutres et les zones franches.

La sécurité de l'Etat

Le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale de repousser l'initiative lancée depuis la guerre pour demander l'arrestation des personnes dangereuses pour la sécurité de l'Etat. Le Conseil fédéral déclare reconnaître les bonnes intentions des auteurs de l'initiative, qui veulent donner aux autorités une arme efficace pour combattre les ennemis de l'Etat ; mais il est d'avis que cette solution porterait atteinte à la liberté des citoyens. On ne pourrait l'appliquer que si elle est absolument nécessaire au maintien de la sécurité intérieure de l'Etat, c'est-à-dire si celle-ci est menacée d'une manière grave.

Les impôts de guerre et les cantons

Le canton du Tessin avait introduit un impôt de guerre. Un recours fut adressé au Conseil fédéral contre cet impôt, par un certain nombre de contribuables tessinois. Le Conseil fédéral a reconnu, dans sa séance d'hier, lundi, qu'un tel impôt n'avait rien d'actioconstitutionnel et il a écarté le recours. D'une manière générale, le Conseil fédéral a admis que, d'après la législation actuelle, les



cantons sont autorisés à percevoir pour leur compte un impôt sur les bénéfices de guerre.

L'assurance militaire

Le Conseil fédéral a pris un arrêté, rattachant l'assurance militaire à l'Office sanitaire militaire.

Dans un rapport aux Chambres, le Conseil fédéral se déclare très satisfait de la période d'essai. Le paiement des indemnités est exécuté avec beaucoup plus de promptitude et de régularité qu'auparavant.

La frontière mal gardée

La Gazette de Thurgovie se plaint de la garde défectueuse de la frontière. Cette garde est effectuée, de Bâle à Luzern, par 235 hommes, recrutés dans la police de l'armée et parmi les volontaires licenciés. Cet effectif est manifestement insuffisant.

Le journal thurgovien demande aux autorités fédérales de resserrer la surveillance. On constate, dans la Suisse orientale, qu'un grand nombre d'indésirables étrangers franchissent la frontière suisse sans papiers.

Le départ de M. Lloyd George

M. Lloyd George est monté, hier matin, à 10 heures, par train spécial, au Gornegratt. A 3 heures, il est redescendu à Ryffeldalp, qu'il quitta peu après.

A 5 h. 20, M. Lloyd George est parti pour Lausanne par train spécial. Il a quitté la capitale vaudoise à 11 h. 15, hier soir, pour rentrer à Londres, enchanté de son séjour en Suisse.

Corps diplomatique

M. le conseiller de légation Margaritesco-Greccano, chargé d'affaires de Roumanie à Berne, a été promu ministre plénipotentiaire.

Les socialistes ne sont pas ennemis de la religion!

On rencontre encore de bons apôtres qui s'en vont répétant que les socialistes ne sont pas les ennemis de la religion et qu'on peut suivre à la fois le drapeau rouge et la bannière de la Sainte Vierge. Il n'y a pas besoin de conduire ces naïfs en Russie pour les détromper. Allons seulement à Einsiedeln.

Les rouges de ce bourg ont élu domicile à l'ombre du cloître, en un restaurant qui s'appelle Zur Hofstatt. C'est leur « maison du peuple » et ils y tiennent de bruyants conciliabules. Une nuit de la semaine passée, raconte l'Einsiedler Anzeiger, longtemps après l'heure de la fermeture, vers 1 heure du matin, les voisins du local socialiste entendirent une fenêtre de l'auberge rouge s'ouvrir, une voix proférer un blasphème et un objet s'abattra sur le pavé de la rue. L'un des camarades avait précipité dans le vide une statue de la Vierge, qui offusquait ses yeux.

Cette profanation a soulevé l'indignation de la population d'Einsiedeln. La justice a d'ailleurs ouvert une enquête.

Les secours pour l'Autriche

Cinq wagons de denrées alimentaires, d'un poids total de 60.000 kilos, ont été envoyés dans les mois de juillet et août à destination des cuisines populaires suisses d'Innsbruck, de Salzbourg, de Gratz et de l'Erzgebirge. Jusqu'ici, 5061 paquets ont été envoyés à Vienne. La cuisine populaire de Gratzitz (Erzgebirge) a dû être fermée, ces produits de première nécessité manquant.

Un communiqué de Berne dit que, en considération de la grande misère qui règne actuellement en Autriche, le service d'envoi des paquets et des dons continue à être assuré par Buchs, Innsbruck et Vienne. Les paquets allant jusqu'à 5 kilos peuvent être remis à tous les bureaux de poste suisses, à l'adresse du Secrétariat du comité de secours pour les peuples souffrant de la faim, Schauplatzasse, 23, Berne.

Service des chèques postaux

Un supplément à la liste des titulaires de comptes de chèques postaux paraîtra prochainement. Les personnes et maisons de commerce

ayant l'intention de se faire ouvrir un compte et qui désirent figurer dans ce supplément sont priées de s'annoncer, d'ici au 14 septembre au plus tard, à l'un des bureaux de chèques.

Nouvelles religieuses

Le cardinal van Rossum en Suisse

Le cardinal van Rossum est en séjour en Suisse, à Ingenbühl. Il est arrivé hier matin, lundi, à Saint-Gall, pour faire une visite à Mgr Bürkler.

Le Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles

Lausanne, 6 septembre.

Le comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles, placé sous le patronage du Président de la Confédération, ouvrira ses portes le 11 septembre.

On se souvient des difficultés survenues en 1919, entre le Comptoir suisse et la Foire de Bâle, et de l'accord intervenu après une polémique serrée et des discussions passionnées. Aux termes de la convention passée à Berne entre les délégués de Bâle et ceux de Lausanne, seuls, les produits et articles de l'industrie et de l'alimentation doivent être exposés à Lausanne, tous les autres produits et articles de l'industrie suisse étant réservés à la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Pour éviter toute concurrence, la foire bâloise demeure fixée au printemps, tandis que le Comptoir lausannois se tient en automne.

C'est à l'extrémité de la place de Beauville que s'élève la vaste salle du Comptoir, bâtiment aux proportions très harmonieuses, surmonté d'un dôme éminent. Le plan de l'architecte, M. Braun, prévoyait à l'entrée un portique renaissance italienne. Les finances n'ont pas permis de l'exécuter pour cette première année, et on y a suppléé par une galerie de bois blanc. Trois larges portes donnent accès dans la salle, qui offre aux stands deux mille mètres carrés, espace déjà insuffisant, dit-on, quoique l'agriculture et l'alimentation soient installées dans des baraquements indépendants. Le restaurant du comptoir, tenu par la Société des hôteliers, est au centre d'un parc aménagé par la section d'horticulture. Un pavillon de dégustation rappellera fidèlement les caves du vignoble vaudois.

Ce premier comptoir, subventionné par la Confédération, des autorités cantonales, communales et de nombreuses sociétés, aura une pleine réussite. Le catalogue qui vient de paraître porte plus de 550 exposants, répartis en deux groupes principaux : alimentation et agriculture, chacun d'eux comprenant une douzaine de subdivisions. Nous reviendrons en détail sur ce sujet, après visite. A.-J. R.

On nous écrit encore de Lausanne

Profitant de l'importante manifestation du « Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles », le comité d'organisation de la journée suisse des détaillants invite tous les commerçants de détail, à quelle branche qu'ils appartiennent, à assister au congrès qui aura lieu à Lausanne, les 19 et 20 septembre.

Les problèmes commerciaux de l'époque actuelle et les difficultés toujours croissantes qui entravent le commerce sont traités pendant ces deux jours par des sommités en matière économique, dont la Liberté a déjà publié les noms.

Le comité d'organisation se charge de procurer les logements qui lui seraient demandés.

Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la journée suisse des détaillants, Galeries du commerce, 64, à Lausanne.

Le comité d'organisation a pour président M. A. Grenier, négociant à Lausanne, et pour secrétaire, M. Ch. Favre.

Fumez les cigares FROSSARD

EN VALAIS

Le Grand Conseil valaisan a terminé son importante session. Le 2 septembre, il a voté le décret sur la création d'un sanatorium cantonal. Le 3, il a continué la discussion de la loi électorale. Une disposition prévoit que, dans les communes de moins de 1000 habitants, l'électeur empêché d'aller au scrutin le dimanche peut voter le samedi soir entre 17 et 19 heures, en envoyant son bulletin sous pli chargé au président de la commune. Dans les autres communes, le bureau électoral sera ouvert le samedi soir.

Le débat sur la révision de la constitution a été très animé. Voici, en résumé, les décisions prises.

Le Grand Conseil a élevé de 60.000 à 200.000 fr. le montant de la dépense que peut effectuer le Conseil d'Etat, sans passer par le Grand Conseil.

Il a maintenu à cinq le nombre des membres du gouvernement, dont un à choisir dans le Haut-Valais, un dans le centre (districts de Sion, Sion, Hérens et Conthey), un dans le Bas-Valais, et les deux autres indistinctement dans les trois parties du canton, sans que pour autant un district puisse avoir deux conseillers d'Etat.

Les membres du gouvernement seront élus par le peuple, en même temps que les députés, suivant le système majoritaire. Un seul conseiller d'Etat pourra faire partie des Chambres fédérales.

Les membres de l'exécutif ne tiendront accepter aucun mandat dans des conseils d'administration d'entreprises financières.

L'incompatibilité entre les fonctions civiles et ecclésiastiques est abolie.

La représentation proportionnelle demeure facultative pour les élections communales. Quant à la révision fiscale, le Grand Conseil a introduit l'impôt cantonal et communal progressif, en prévoyant l'exonération d'un minimum.

Le Grand Conseil a clôturé samedi sa session prorogée.

M. le chanoine Troillet, curé de Saïvan, a été nommé curé de la paroisse de Chaux, et M. le chanoine Cergneux, auxiliaire à Bagnes et précédemment recteur de Vernayaz, a été nommé curé de Saïvan, avec M. le chanoine Haller pour vicaire.

Le pèlerinage à Einsiedeln, fixé au 11 septembre pour la partie française du diocèse de Sion, a été renvoyé à l'année prochaine, à la demande de l'autorité cantonale. Le pays de Schwyz se trouvant être l'un des foyers les plus considérables de la fièvre aphteuse.

LA VIE ECONOMIQUE

La question du lait

Hier matin, les représentants des gouvernements cantonaux, des autorités communales de plusieurs grandes villes et des organisations de consommateurs se sont réunis au Palais fédéral, pour discuter à nouveau la question de l'augmentation du prix du lait. La conférence, qui était présidée par M. le Dr Kappeli, directeur de l'Office fédéral de l'alimentation, a duré jusqu'à 14 h. 30. Les producteurs n'étaient pas représentés.

A une majorité écrasante, l'assemblée s'est prononcée pour un arrangement avec des associations de producteurs, même si une augmentation du prix du lait de 3 centimes devait être consentie.

Les délégués des gouvernements cantonaux et des grandes villes ont exprimé l'opinion que le ravitaillement en lait des grands centres de consommation ne pouvait être réalisé normalement que par une convention. C'est pour cette raison qu'il vaut mieux consentir éventuellement une augmentation de 3 centimes, au lieu de 2. Les représentants des organisations de con-

sommateurs et des syndicats se sont prononcés de nouveau contre toute augmentation.

Le Conseil fédéral prendra une décision sur la base des opinions exprimées hier par les délégués.

Le recul des prix des produits agricoles

Depuis un an, les prix de nombreux produits agricoles ont subi une forte baisse. Pour le montrer, le Secrétariat de la Ligue des paysans nous adresse une statistique à laquelle nous empruntons quelques chiffres. Le prix d'achat des porcs gras a baissé, du mois d'août 1919 au mois d'août 1920, de 4 fr. 98 à 3 fr. 60 le kilo (pois viv), soit une diminution de 27,3 %; les pommes de terre ont baissé de 39,3 % (de 28 à 17 fr. les 100 kilos); le cidre de pommes, de 42,5 % (de 27 fr. 10 à 15 fr. 60 l'hectolitre); les poires séchées de 50 % (de 180 à 90 fr. les 100 kilos).

Il faut convenir que les prix de certains produits agricoles ont considérablement baissé; mais on doit admettre que les consommateurs n'ont de loin pas joui de cette baisse dans la même proportion.

Dans l'hôtellerie

L'Ecole hôtelière suisse, à Lucerne, nous adresse son rapport annuel. Les experts fédéraux portent le jugement le plus favorable sur cet établissement, qui est subventionné par la Confédération et plusieurs cantons. En 1919-1920, le nombre des élèves a été de 133, presque tous suisses, sauf 5 étrangers. Les cours vont recommencer ce mois-ci. Les intéressés peuvent se procurer en tout temps le programme auprès de la Direction de l'Ecole, à Lucerne.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Un savant meurt dans la misère

Le cas de Teiller, le père du froid, mort à Paris dans un complet dénûment, vient d'avoir son pendant à Agen (Lot-et-Garonne). Il s'agit de M. Ducos du Hauzon, qui a succombé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, et qui, lui aussi, a fini ses derniers jours dans la plus profonde misère.

M. Ducos du Hauzon jouissait d'une réputation mondiale grâce à ses merveilleuses inventions relatives à la photographie. Ce fut lui qui, le premier, avec Charles Cros, trouva les procédés permettant d'exécuter les photographies en trois couleurs.

Au cours de sa dernière session, le conseil général de Lot-et-Garonne, voulant permettre au vieux savant de finir ses jours dans une situation digne de ses travaux, avait décidé, malheureusement un peu tard, de servir à Ducos du Hauzon une pension annuelle; la ville d'Agen, qui était sa ville natale, se disposait également à suivre l'exemple de l'administration départementale.

Gamblerie fatale

A Rive-de-Gier (Loire), deux chasseurs buvaient un verre devant un établissement public, lorsqu'un enfant de 8 ans, qui était en vacances chez ses grands-parents, se saisit du fusil de l'un d'eux, qui était appuyé contre l'embrasure d'une porte. Ayant pressé sur la gâchette, il fit partir le coup et l'un des malheureux chasseurs reçut la charge de plomb presque à bout portant. Il eut la tête emportée. Le sang et des débris de chair jaillirent de tous côtés.

Un avion tue deux enfants

Hier après midi, vers 2 heures, à Paris, un avion militaire, piloté par le maréchal-des-logis d'Estienne, est tombé dans la cour d'un patronage catholique. L'aviateur a été tué, ainsi que deux enfants. Deux autres enfants ont été blessés.

Incendie à Lille

Un incendie a détruit des stocks de pâte à papier emmagasinés dans les papierseries de Marquette-ès-Lilles. Les dégâts s'élèvent à près de deux millions.

Palanqueterie de brutes

A Thiory (Savoie), un vilageois, invité par deux amis à passer la soirée, a été enfoncé

dans un tas de foin par ces derniers, qui l'arrosèrent ensuite de purin.

La victime, transportée dans un piteux état à son domicile, a succombé le lendemain.

La terre tremble

Zurich, 7 septembre.

Hier après midi, lundi, à 3 h. 6 minutes 25 secondes, le Bureau sismologique de Zurich a enregistré le commencement d'un violent tremblement de terre. D'après des communications de la Haute-Italie, c'est surtout à Milan et à Gènes que le tremblement de terre a été vivement ressenti.

Echos de partout

LA VACHE

On lit cette nouvelle dans l'Autouil-Longchamp, organe du sport hippique :

« Une magnifique vache laitière, achetée en Normandie par l'entraîneur G. Bachelor, s'est empoisonnée en absorbant le contenu d'unseau de peinture aux couleurs de M. Mames Hennesy. La pauvre bête est morte dans les plus souffrances. »

On se demande à quelle impulsion a obéi la vache en consommant ceseau de peinture. On ne la saura jamais. Ce qui est certain, c'est que la vache n'a agi qu'après de mûres réflexions. La vache est la bête qui réfléchit le plus; la seule bête qui ait fini par se faire une idée sur les horaires des trains et les retards normaux des Compagnies de chemins de fer; la seule bête qui ait fini par comprendre peut-être l'absurde tyrannie des villegiateures, à force de contempler les mormes faces collées contre les vitres des express. La vache a l'œil rêveur, vide et profond du philosophe ou du poète; elle a la démarche imposante de l'économiste distingué et la lente incertitude intime de l'homme d'Etat qui a toujours l'air d'aller quelque part et de savoir où il va.

MOT DE LA FIN

— Ce n'est pas pour me vanter, mais je fais tout ce que je veux de mon piano.

— Est-ce que vous ne pourriez pas le former ?

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

23 août. — Stampfli, Rodolphe, fils de Rodolphe, employé au C. F. F., de Brunisriedl, et de Marie, née Bossy, Vars, 17.

24 août. — Rotzler Alphonse, fils de Joseph, agriculteur, de Fribourg, Saint-Sylvestre et Tattetin, et de Marie, née Burgl, Neuveville, 59.

Thammann, Charles, fils d'Alphonse, hortier, de Fribourg et Planfayon, et de Petronille, née Jungo, rue de Lausanne, 30.

26 août. — Grossrieder Albert, fils de Hermann, menuisier de Guin et Bosingen, et de Rose, née Seiboz, Neuveville, 71.

28 août. — Rossier Irène, fille de Léonard, de Lovens, maçon, à Villarbency, et de Hermine, née Pollet.

Tiery Georges, fils de Joseph, tondeur, de Heintheim (Alsace), et de Marie, née Perrouaz, Grandrue, 43.

Promesses de mariage

25 août. — Roll, Joseph, veuf d'Elise, née Weissbaum, sellier, de Fribourg, né le 13 août 1884, avec König, Jeanne, ouvrière de fabrique, de Bonnetfontaine, née le 3 septembre 1894.

Choblet, Marcel, ramoneur, de Fribourg, né le 29 janvier 1893, avec Achisbcher, Marie, ouvrière de fabrique, de Saint-Ours et Heilenried, à Villars-sur-Glâne, née le 26 janvier 1894.

Bally, Arthur, fonctionnaire postal, de Cheryros, né le 8 octobre 1885, avec Gendre, Alice, de Montagny et Fribourg, née le 9 juin 1896.

26 août. — Python, Marcel, fonctionnaire postal, d'Ecuvillens, né le 17 décembre 1894, avec Puerto, Emilie, employée de bureau, de Guin, née le 10 février 1895.

L'inexplicable crime

Par Paul de Garrow et Henri de Montfort

Robert, étant accouru chez Fougarrat tout de suite après sa dramatique entrevue avec Jacqueline, n'avait pas revu son père, qui devait, d'ailleurs, ce même jour, se rendre chez Adrien La Basoge. Son premier mot à domestique qui lui ouvrit la porte de l'appartement fut pour demander si le colonel était rentré. Le domestique ayant répondu affirmativement et ajouté que le colonel et mademoiselle avaient même fini de dîner, le jeune homme alla frapper aussitôt à la porte du cabinet de son père.

— Entre! cria M. Tilbour-Duréty. J'ai du nouveau à t'apprendre.

— Excusez-moi de n'être pas rentré ce matin ni cette après-midi, commença Robert. Une affaire imprévue m'a retenu au palais.

— Tu n'as pas à t'excuser, répondit le colonel. Tu apprendras mes nouvelles un peu plus tard, voilà tout, et comme elles ne sont pas encourageantes...

— Vous avez vu La Basoge ?

— Ma foi non. J'ai appris le retour du général et je suis allé chez lui tout de go lui dire ce que je pensais de sa conduite.

— Vous avez vu M. de Thuret-Latour ?

— Eh oui ! Oh ! tu sais, je ne lui ai pas maché les mots...

— Et qu'a-t-il répondu ?

— Il m'a mis à la porte ou à peu près ! Donc, crois-moi, renonce à ce mariage ! François de Thuret-Latour s'est conduit comme un malotru. C'est été un sot mariage que celui qui t'aurait donné comme beau-père.

Ces paroles correspondaient si peu à ce qu'attendait Robert, qu'il resta désorienté.

— Veuillez m'excuser, dit-il d'une voix altérée, mais je ne comprends pas bien... vous m'avez promis...

— Eh oui, interrompit le colonel avec humeur. Mais je ne m'attendais pas à la réception du marquis. Traiter un vieux camarade avec cette insolence, c'est un peu fort ! Tâche de te faire une raison ! Tu es énergique... et il y a d'autres jeunes filles au monde que Jacqueline !

— Je ne veux pas insister, fit tristement le jeune homme en se retirant. Je doute que je puisse me résigner aussi facilement que vous le dites... J'essaierai.

Et il sortit du bureau en se demandant si une nouvelle lutte n'allait pas s'engager entre son père et lui à propos de ce mariage, à la réalisation duquel il tenait plus qu'à sa vie.

Après son départ, le colonel se frotta les mains.

— S'il peut renoncer à Jacqueline, murmura-t-il, tout est pour le mieux. La petite est résignée à épouser La Basoge par dévouement filial. Donc, rien à craindre de ce côté. L'enquête du sieur Fougarrat est arrêtée. Je suis, ma foi, absolument tranquille...

Il répéta ce dernier mot comme pour se bien convaincre lui-même, puis soudain, sa véritable pensée fit explosion.

— Eh non, je ne suis pas tranquille ! Certes,

je crois n'avoir rien à redouter en ce qui concerne l'affaire de Saint-Germain, mais j'ai quelque idée qu'on me suspecte au ministère. C'est de ma faute aussi, poursuivit-il. J'aurais dû me contenter de démanténer tous les dossiers qui sont ici. Avec du temps et de la patience, nos hommes seraient bien venus à bout de déchiffrer ces saies papiers. Puis, j'aurais essayé d'obtenir rapidement quelque chose rue Saint-Dominique et j'aurais décampé...

— Mais voilà, on veut jouer le grand jeu, ça réussit au début, on se sent encouragé à continuer et on risque la bûche. Quand j'ai demandé au bureau de la mobilisation des notes sur l'emplacement des troupes de couverture, je me suis parfaitement aperçu que ma question leur paraissait bizarre. Enfin, nous verrons bien...

Pendant ce temps, Robert était remonté dans sa chambre. Ses pensées étaient tristes, mais la résolution qu'il avait prise soutenait son courage. Avec l'appui de Fougarrat, dont il appréciait l'intelligence, il se croyait sûr du succès.

Le lendemain matin, vers dix heures moins le quart, il descendait l'escalier intérieur qui faisait communiquer les deux étages habités par les Tilbour-Duréty, quand il entendit s'ouvrir la porte du bureau de son père.

Après l'entretien de la veille, il se sentait peu disposé à se retrouver en face du colonel et, de plus, il tenait à ne pas arriver trop tard à Saint-Germain. Il remonta donc les quelques marches descendues et entra dans sa chambre. Presque aussitôt, il entendit le pas de M. Tilbour-Duréty dans le couloir, puis la

porte de son cabinet de toilette qui se refermait.

Le jeune homme ressortit alors de son appartement. Mais il avait à peine fait deux pas qu'il butait contre quelque chose qui tendait un peu métallique. Il se baissa et ramassa un petit trousseau de clefs toutes neuves.

— Ce ne sont pas les clefs de l'appartement, murmura-t-il tout en descendant les degrés. C'est sans doute père qui les aura perdues tout à l'heure.

Il mit le trousseau dans sa poche.

— Je ne veux pas le lui reporter, cela me ferait perdre du temps, car je serais obligé de causer avec lui; ce à quoi je ne tiens guère, d'ailleurs. Je vais les donner au domestique.

Et comme le valet de chambre était en train de nettoyer les cuivres de la porte d'entrée :

— Tenez, Pierre, dit le jeune avocat en passant auprès de lui, voici des clefs qui doivent appartenir à mon père et que je viens de ramasser là-haut. Vous les lui remettez.

Il se fouilla tout en parlant et tendit au domestique un trousseau qui sortit de sa poche.

— Bien, monsieur, dit Pierre qui empocha les clefs et continua son ouvrage.

Robert ouvrit la porte et s'éloigna rapidement.

Dix minutes après le départ du jeune homme, M. Tilbour-Duréty gagnait précipitamment son cabinet de travail, où il ne fit qu'un court séjour. Comme il en ressortait, il aperçut sa fille qui traversait le vestibule d'entrée.

— Dis donc, Laure, appela-t-il, j'ai perdu un trousseau de clefs, il y a un instant. Tu as peut-être vu que moi, viens m'aider à les trouver.

— Vous êtes sûr de l'avoir laissé tomber dans votre bureau ? demanda la jeune fille.

— A moins que je ne l'aie perdu dans l'escalier en allant à la chambre tout à l'heure. D'ailleurs, nous allons bien voir.

Il sonna. Le domestique accourut.

— Vous n'avez pas vu quelque part un trousseau de clefs que je viens de perdre, il y a un instant ? interrogea M. Tilbour-Duréty.

— Si, monsieur ! c'est monsieur Robert qui l'a trouvé tout à l'heure en sortant, il me l'a remis...

Et Pierre tira de sa poche le trousseau que son jeune maître lui avait remis un instant auparavant.

Le colonel s'en saisit avidement et eut aussitôt un geste de désappointement.

— Mais ce n'est pas cela ! s'exclama-t-il. Ça, ce sont les clefs de l'appartement et les clefs personnelles de Robert.

— En effet, dit Laure en constatant le fait, Robert aura fait une confusion, il aura donné celles-ci et conservé les autres par mégarde.

— Bah ! le malheur n'est pas grand ! dit M. Tilbour-Duréty avec une gaieté forcée. A son retour, nous ferons l'échange.

Pendant ce temps, Robert, à cent lieues de se douter de l'erreur qu'il avait commise, arrivait à Saint-Germain et gagnait la caserne où il demanda à parler au colonel.

Quelques instants après, il était en présence de Félipart.



# FRIBOURG

La première pierre du pont de Pérolles

Le Département des Bâtiments nous écrit : De toutes parts, le public nous demande des cartes d'invitation pour assister à la cérémonie de la bénédiction de la première pierre du pont de Pérolles et à la conférence qui sera donnée par M. le conseiller d'Etat Buchs, aux Chammettes, le 11 septembre prochain.

### Bénéchon

Communiqué de la Direction de la Police cantonale : Ainsi qu'il a déjà été dit, des démarches ont été faites auprès du Conseil d'Etat, afin qu'il rapporte son arrêté interdisant le bénéchon. Malgré son désir de donner satisfaction aux intéressés, le Conseil d'Etat a estimé ne pas pouvoir revenir sur sa décision et a pris les mesures qui s'imposaient pour en assurer l'observation.

Le nombre des cas de fièvre aphteuse constatés dans le canton est loin d'avoir diminué. Il est, en outre, à redouter que, malgré toutes les précautions prises, la descende de l'alpage ne donne lieu à une extension de la maladie. Cette extension se produirait plus facilement si la circulation des troupeaux revenant de la montagne coïncidait avec les festivités de la vogue générale, qui, dans beaucoup d'endroits, réunissent des habitants de communes et même de districts différents.

### Technicien fribourgeois à Athènes

Nous apprenons que notre jeune concitoyen, M. Henri Duruz, ancien élève du Technicum de Fribourg et du Cours professionnel Bell, à Anvers, fils de l'honorable administrateur postal d'Estavayer, a été appelé à un poste d'ingénieur de 1<sup>re</sup> classe au ministère hellénique des communications, à Athènes.

### Concours de tir de sections en Veveyse

La Fédération des sociétés de tir de la Veveyse, la benjamite des fédérations de tir du canton, organisait, le dimanche 29 août dernier, à Attalens, le concours cantonal de sections pour 1920. Le classement des sections est le suivant :

1<sup>re</sup> catégorie : Carabiniers et amis de la Veveyse, Châtel-Saint-Denis, 59,995 points, couronne de laurier de section; 2<sup>me</sup> catégorie : Carabiniers d'Attalens, 60,25 points, couronne de laurier de section; Société de tir militaire. Remauefs, 45 points; Société de tir militaire de Semsales, 43,866 points.

### Football

Dimanche, s'est joué sur le terrain des Grandpierre, le tournoi de football organisé par le F. C. Central. Onze équipes étaient inscrites pour se disputer deux coupes offertes par le comité d'organisation. Un nombreux public a suivi avec intérêt les différentes parties. Étaient qualifiés pour jouer des finales du tournoi : Zähringia I et Laenggasse I, de Berne, et Central I de notre ville. Central I s'est adjugé encore deux victoires consécutives en battant Laenggasse I par 2 goals à 0 et Zähringia I par 1 à 0. Le F. C. Central I a été proclamé champion du tournoi; il a remporté le 2<sup>me</sup> tournoi de Berne la 1<sup>re</sup> coupe et a conservé la 2<sup>me</sup>. La première équipe du F. C. Central a fait une superbe fin de match.

### Pour le Vorarlberg

Anonymous, 5 fr.; M<sup>lle</sup> Ign. de Weck, 5 fr.; M. Joseph Girardin, prof., 5 fr.; M. A. de Landersel, 10 fr.; M. Tobie de Gottrau, 10 fr.

### Pour les convents de religieuses en Autriche

Anonymous, 5 fr.

# Nouvelles de la dernière heure

## Le voyage de M. Millerand

Bonn, 7 septembre. (Havas.) — A Metz, au cours du déjeuner, M. Millerand, commissaire général, a fait un éloge unanimement applaudi de M. Millerand, dont la politique est vraiment la politique nationale qu'il a si éloquemment définie.

Le commissaire général a retracé ensuite le rôle glorieux du maréchal Foch.

M. Millerand a répondu en rappelant les dix années pendant lesquels il travailla en Alsace-Lorraine, dans la joie et l'allégresse, puis, il termina ainsi :

« Ce n'est pas pour elle seulement que la France travaille. Ce n'est pas pour elle seulement que l'Alsace-Lorraine monte la garde à la frontière. C'est la civilisation tout entière qu'elle défendent. Votre confiance dans le gouvernement de la République ne sera pas trompée. »

M. Millerand continue ensuite son voyage par Trèves et Coblenze, où le général Haken, commandant les forces américaines en Allemagne, vient saluer M. Millerand et le maréchal Foch, à qui les soldats américains présentent les armes, tandis que leurs musiques jouent, devant un milliers d'Allemands massés sur le quai en face et qui ne peuvent détourner leur regard de ce spectacle inattendu. Enfin, le train entre en gare de Bonn, un peu après 7 heures du soir.

## La future entrevue d'Aix-les-Bains

Paris, 7 septembre. (Havas.) — Excelsior résume les informations parues déjà, touchant les principaux problèmes qui seront étudiés à la conférence d'Aix-les-Bains, entre MM. Millerand et Giolitti, à savoir tout d'abord la formule de M. Delacroix, premier ministre belge, pour rendre plus efficace l'exécution des clauses du traité sur les réparations.

La modification du protocole réglant la question des réquisitions serait également envisagée. Si les restitutions industrielles ont donné d'appréciables résultats, il n'en a pas été de même pour les restitutions artistiques.

Excelsior croit savoir que, dans le rapport qu'il a remis à M. Millerand, le président du Conseil belge envisage la récupération des œuvres d'art volées en France et en Belgique, dont la valeur est évaluée à plus de dix milliards de francs.

La question syrienne serait également l'objet de conversations très sérieuses. L'émir Faïçal ayant produit à Rome une forte impression, il ne serait pas impossible que M. Giolitti se fit son interprète auprès de M. Millerand.

## Le nouvel incident franco-allemand

Berlin, 7 septembre. (Wolff.) — On annonce officiellement que le ministre des chemins de fer a avisé la direction des chemins de fer d'Empire qu'elle avait à congédier immédiatement les ouvriers qui participèrent au détachement d'un wagon du convoi de l'Entente et à la destruction de munitions (voir 1<sup>re</sup> page). A part cette mesure, qui est prise sans délai, lesdits ouvriers seront déférés à la justice.

## L'ambassade d'Angleterre à Paris

Londres, 7 septembre. The Morning Post apprend que lord Hardinge, ancien vice-roi de l'Inde, vient d'être définitivement désigné pour remplacer lord Derby en qualité d'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris.

## La France et les Etats du Danube

Paris, 7 septembre. (Havas.) — La commission internationale du Danube, qui s'était ajournée le 5 août dernier, afin de permettre à certains délégués de prendre les instructions de leur gouvernement, a repris ses travaux le lundi 6 septembre, au ministère des affaires étrangères, à 4 heures.

La commission a reçu communication de contre-projets émanant des délégations hellénique, roumaine et yougoslave, ainsi que d'un amendement au projet présenté par la délégation austro-hongroise, et d'une déclaration de la délégation bulgare. A la suite d'un échange de vues sur la procédure à suivre dans la discussion des problèmes posés par ces différents projets, il a été décidé que ceux-ci seraient étudiés et que la question du transit et de la liberté de navigation consacrée par plusieurs autres projets serait examinée dans une prochaine séance qui aura lieu demain, mercredi, 8 septembre, à 4 heures.

## Bulletin bolchéviste

Paris, 7 septembre. (Havas.) — Le communiqué bolchéviste d'hier, 6 septembre, dit que, dans la région de Brest-Litovsk, des combats continuent avec succès allemands. De violents combats sont en cours sur le Sapient-Boug. Au nord et au sud-ouest de Groubechov et au sud de Sokal, dans la direction de Hatz, nos troupes avancent en livrant des combats.

## Secours à la Pologne

Londres, 7 septembre. (Havas.) — L'agence Reuter dit que selon un télégramme de Varsovie en date du 3 septembre, le croiseur américain Pillsbury ayant à bord 900 fusiliers marins est arrivé à Dantzig.

## Les négociations russo-polonaises

Varsovie, 7 septembre. (Havas.) — Le prince Sapieha vient d'envoyer un radiotélégramme à M. Tchitchérine le priant de donner des instructions claires pour

la mise en liberté et faciliter le retour du personnel de la délégation polonaise qui avait été arrêtée par les autorités soviétistes.

## Bolchévistes internés en Allemagne

Varsovie, 7 septembre. (Havas.) — Une partie des troupes bolchévistes qui se sont réfugiées en Prusse orientale ont commencé avec l'autorisation du gouvernement polonais à traverser le couloir de Dantzig qui sépare ce pays de l'Allemagne centrale. Ces troupes seront internées. On signale que 10,000 bolchévistes sont déjà arrivés à Cassel.

## Neutralité roumaine

Londres, 7 septembre. (Havas.) — L'agence Reuter publie une information de source roumaine autorisée démentant la nouvelle selon laquelle les troupes antibolchévistes parties de Varsovie iraient rejoindre le général Wrangel par la Roumanie et le Danube. Le gouvernement roumain ne permettra pas aux belligérants de traverser son territoire.

## Lituanien et Polonais

Varsovie, 7 septembre. Les journaux commentent avec étonnement la note du gouvernement lituanien adressée « à tous les Etats ». Le gouvernement lituanien proteste contre la renrée des Polonais dans la ville d'Augustovo et prétend que la Lituanie est victime d'une agression. Il demande aussi l'établissement d'une ligne de démarcation entre la Lituanie et la Pologne. Or une telle ligne a été fixée par la déclaration des puissances du 8 décembre 1919 délimitant le minimum des territoires qui seront attribués à la Pologne.

En vertu de cette déclaration signée par toutes les puissances alliées, les villes d'Augustovo et de Seiny appartiennent à la Pologne, qui n'a fait que rentrer en possession de ce qui lui est dû. Les Lituanien ont participé aux opérations des Soviétiques contre la Pologne et, profitant du désarroi et du recul des armées polonaises, ils n'ont pas hésité à faire forcer par leurs troupes la ligne en question, en portant atteinte, non seulement aux droits de la Pologne, mais aussi à l'autorité des puissances alliées. Agresseurs, ils se donnent maintenant le rôle de victimes. Une telle attitude ne saurait relever le prestige moral de la Lituanie.

Varsovie, 7 septembre. (Havas.) — Le gouvernement polonais, donnant une nouvelle preuve de son esprit de conciliation, s'est déclaré prêt à faire appel à la Société des nations pour arbitrer le conflit avec la Lituanie. Les représentants du gouvernement français à Kowno et à Varsovie s'efforcent de faciliter la solution pacifique du conflit.

## Les délégués des syndicats anglais

Londres, 7 septembre. (Havas.) — On estime que le règlement de la crise du charbon dépend de la possibilité du consentement des mineurs de disjoindre leur demande d'augmentation de salaire de la demande de réduction du prix du charbon. La création de deux tribunaux pour examiner les vues respectives du gouvernement et des mineurs a été suggérée. Le gouvernement s'est déjà engagé à accepter des conclusions d'un tribunal impartial.

## Les mineurs anglais

Londres, 7 septembre. (Havas.) — On estime que le règlement de la crise du charbon dépend de la possibilité du consentement des mineurs de disjoindre leur demande d'augmentation de salaire de la demande de réduction du prix du charbon. La création de deux tribunaux pour examiner les vues respectives du gouvernement et des mineurs a été suggérée. Le gouvernement s'est déjà engagé à accepter des conclusions d'un tribunal impartial.

## En Irlande

Belfast, 7 septembre. (Havas.) — Hier lundi, à Belfast, la situation était plus calme. Une grosse maison de filature de lin employant plusieurs milliers de personnes et beaucoup d'autres usines qui avaient été fermées la semaine dernière en raison des troubles ont repris leurs affaires comme par le passé.

## Les Anglais en Mésopotamie

Londres, 7 septembre. (Havas.) — Le ministre de la guerre publie le communiqué suivant sur la situation en Mésopotamie :

Dans l'Euphrate inférieur, la garnison du camp de Samawah s'est repliée, le 2 courant, sur le camp, à l'intérieur. Le personnel du train blindé qui couvrait cette opération est signalé comme ayant été assailli par des forces d'environ 4000 insurgés. Il leur a opposé une énergique défense et a infligé à l'ennemi des pertes très élevées. Puis il fut dominé ensuite par des ennemis supérieurs en nombre. On signale 40 disparus, parmi lesquels se trouvent deux officiers britanniques. Au nord de Bagdad, un train venant de Samawah, essayant d'atteindre Belad, a essuyé des coups de feu et fut obligé de rebrousser chemin. La ville de Samawah est calme. Les aéroplanes signalent que la ville est débarrassée de toute bande.

## Les délégués des syndicats anglais

Londres, 7 septembre. (Havas.) — On estime que le règlement de la crise du charbon dépend de la possibilité du consentement des mineurs de disjoindre leur demande d'augmentation de salaire de la demande de réduction du prix du charbon. La création de deux tribunaux pour examiner les vues respectives du gouvernement et des mineurs a été suggérée. Le gouvernement s'est déjà engagé à accepter des conclusions d'un tribunal impartial.

## Mort d'une grande-duchesse de Russie

La Haye, 7 septembre. (Havas.) — Le prince-consort des Pays-Bas partira aujourd'hui pour Paris et Contrexéville (Vosges), où il va rendre visite à sa sœur, la duchesse douairière Vladimir de Russie, dangereusement malade.

## Elections suédoises

Stockholm, 7 septembre. (Havas.) — Samedi ont commencé, en Suède, les élections générales. Les informations reçues jusqu'ici indiquent que le nombre des votants est inférieur à celui de 1917, c'est-à-dire que les abstentions sont plus considérables.

## L'Espagne se défend contre l'épizootie

Madrid, 7 septembre. (Havas.) — L'Officiel publie un décret prohibant l'importation de toutes sortes de bétail provenant de France, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de Hollande, d'Autriche, de Suisse et d'Afrique, ainsi que des peaux sèches.

## Un cuirassé autrichien en France

Toulon, 7 septembre. (Havas.) — L'ancien cuirassé autrichien de 20 mille tonnes Prinz-Eugène livré à la France en vertu des clauses navales du traité de Versailles est arrivé à Toulon.

## La conférence de Stresa

Milan, 7 septembre. La délégation allemande présidée par M. Hermes, ministre de l'approvisionnement du Reich, est arrivée hier à Stresa. La délégation devra discuter avec les représentants du gouvernement italien et en présence d'un délégué français et d'un délégué anglais les modalités d'application de la convention de Spa, en ce qui concerne les livraisons de charbon et l'approvisionnement de l'Allemagne en denrées alimentaires.

## La situation en Italie

La journée d'hier a été calme. Le groupe parlementaire socialiste est convoqué pour jeudi, à Rome. On annonce que des propositions de conciliation entre patrons et ouvriers métallurgistes ont été élaborées par les ministres Meda et Latorola.

## La famille royale italienne

Pise, 7 septembre. (Stefani.) — Hier lundi, le roi, la reine et les princes sont arrivés à Saurossore, lieu habituel de leur villégiature.

## Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine

Londres, 7 septembre. On annonce à Londres que la France a affirmé les chemins de fer de l'Alsace-Lorraine à deux sociétés. Le réseau qui se trouve au nord de la ligne Sarreguemines-Nancy doit revenir à la compagnie de l'Est et l'autre réseau à la compagnie du P.-L.-M.

## Un nouveau sous-marin

Paris, 7 septembre. (Havas.) — M. Laubeuf, inventeur d'un sous-marin, a entretenu l'Académie des sciences à Paris d'un sous-marin dont il est le créateur. Ce sous-marin pacifique, comme le qualifie l'inventeur, peut plonger jusqu'à 100 mètres de profondeur et permettra ainsi des recherches océanographiques et sous-marines qui jusqu'ici n'avaient pas pu être effectuées.

## Les Etats-Unis et la Société des nations

Londres, 7 septembre. (Havas.) — Le Daily Chronicle croit que les perspectives de l'entrée des Etats-Unis dans la Société des nations sont beaucoup plus réelles maintenant, étant donné que, d'une part, le candidat démocrate a résolument épousé la cause de la Ligue, et que, d'autre part, on a des indices que le candidat républicain a également rompu le ban imposé par ses amis politiques.

## Mort d'une grande-duchesse de Russie

La Haye, 7 septembre. (Havas.) — Le prince-consort des Pays-Bas partira aujourd'hui pour Paris et Contrexéville (Vosges), où il va rendre visite à sa sœur, la duchesse douairière Vladimir de Russie, dangereusement malade.

La grande-duchesse Maria-Pavlovna, née duchesse de Mecklenbourg, veuve du grand-duc Vladimir, oncle de Nicolas II, est âgée de 66 ans. Tous les enfants de la grande-duchesse, les grands-ducs Cyrille, Boris et André, avec leurs femmes et une nombreuse suite, sont venus assister aux derniers moments de leur mère.

La grande-duchesse laisse une fortune évaluée à 15 millions. Elle a exprimé le désir d'être enterrée à Contrexéville, dans la chapelle russe orthodoxe, construite par ses soins.

## Elections suédoises

Stockholm, 7 septembre. (Havas.) — Samedi ont commencé, en Suède, les élections générales. Les informations reçues jusqu'ici indiquent que le nombre des votants est inférieur à celui de 1917, c'est-à-dire que les abstentions sont plus considérables.

## L'Espagne se défend contre l'épizootie

Madrid, 7 septembre. (Havas.) — L'Officiel publie un décret prohibant l'importation de toutes sortes de bétail provenant de France, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de Hollande, d'Autriche, de Suisse et d'Afrique, ainsi que des peaux sèches.

## Au Mexique

New-York, 7 septembre. (Havas.) — On annonce de Mexico City : Le jour de l'élection présidentielle s'est passé sans désordre. Bien que les résultats officiels ne doivent être connus que dans plusieurs semaines, il semble que le général Obregón a été élu à une grosse majorité.

## Fournisseurs fraudeurs

New-York, 7 septembre. Le gouvernement américain a fait poursuivre judiciairement 224 fournisseurs de l'armée qui sont accusés d'avoir fraudé dans la livraison des denrées alimentaires et de haraquements pour les soldats.

## Match d'Amérique

Enton-Harbour (Michigan), 7 septembre. (Havas.) — Au match de boxe du 6 septembre, le champion du monde Dempsey a tombé Billy Miske au 3<sup>me</sup> round, par knock-out. Le dernier round durait depuis 73 secondes, lorsque Billy Miske fut envoyé à terre par un crochet du droit au menton. Il se releva au bout de 9 secondes, mais un nouveau direct du droit l'envoya à terre définitivement. Dix-sept mille spectateurs assistaient au match. La recette est évaluée à 750,000 francs.

## SUISSE

### Le Souverain Pontife à l'Episcopat suisse

Rome, 7 septembre. Les Acta Apostolicae Sedis publient la réponse du Saint-Père à la lettre d'hommage adressée à Sa Sainteté par la Conférence de Nosseigneurs les Evêques de Suisse, à l'occasion de leur réunion de Lucerne. Après avoir formulé des vœux pour le rétablissement de la santé du Mgr Bacciarini, Benoît XV loue la fidélité des Evêques suisses envers le Saint-Siège et leur esprit de soumission aux directions pontificales. Il les encourage dans leur action contre les ennemis de la religion, notamment les socialistes, et il bénit les organisateurs du Congrès eucharistique. Le Pape félicite l'Episcopat suisse de son projet de création d'un Collège helvétique à Rome; il donne son entière approbation à cette entreprise et l'assure de son appui. Enfin, la lettre pontificale fait allusion au rétablissement de la nonciature et se réjouit du rapprochement qui en sera la conséquence entre la Suisse et le Saint-Siège.

### Au Grand Conseil tessinois

Bellinzone, 7 septembre. Le Grand Conseil s'est réuni pour s'ajourner, au bout d'une heure, à lundi prochain, la conférence de conciliation entre les partis n'ayant pas achevé ses délibérations.

## SOCIÉTÉ DE FRIBOURG

Gemischter Chor. — Heute abend, Wiederbeginn der Übungen. Bei diesem Anlasse werden Sänger und Sängerinnen zum Beitritt freundlich eingeladen. Übung jeden Dienstag abends, von 8 1/2 bis 10 Uhr, im ref. Schulhaus, im Gamsbach. Cecilia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition et assemblée.

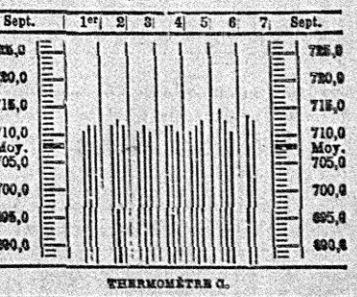
## CALENDRIER

Mercredi 8 septembre LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE Fête titolare de la cathédrale de Lausanne Saluons Marie, au jour de sa Nativité, comme la gracieuse aurore de notre Rédemption. Remercions Dieu de l'avoir comblé des dons célestes et félicitons la Vierge immaculée des privilèges qu'elle a reçus.

## Changements de vue de la Bourse de Genève

Table with 3 columns: Demande, Offre, and values for Paris, Londres (livre st.), Allemagne (marc), Italie (lire), Autriche (couronne), Prague (couronne), New-York (dollar), Bruxelles, Madrid (peseta), Amsterdam (florin).

## BULLETIN METEOROLOGIQUE



## THERMOMETRE C.

Table with 12 columns: Sept 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 12 columns of temperature data in Celsius.



Demandez à votre épicer  
**LE THÉ CEYLAN**

# STANDARD

Véritable  
mélange anglais

## Fabrique de draps Wangen s/Aar

On accepte de la laine de mouton et de vieux lainages et on file de la laine de mouton à 1, 3 et 4 bouts.

J. REINHARD & Co.

**AVIS**  
Monsieur et Madame Jean Pavesi et leurs enfants, à Fribourg; Miles Cécile, Delphine et Elsa Pavesi, à Fribourg; M. Baptiste Pavesi et famille, à Aurano (Italie); Mme veuve Gallardi et sa famille, à Aurano (Italie); M. et Mme Jean Pavesi-Caretti et leur famille, à Noiraigue; M. et Mme Joseph Pavesi et leur famille, à Bex (Vaud); Mme Caretti-Caretti, à Aurano (Italie); M. Théodore Caretti, en Amérique, ainsi que les familles Gallardi, à Aurano, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Antoine PAVESI**  
conducteur de travaux  
leur cher père, beau-frère, grand-père, oncle et neveu, décédé le 6 septembre, à l'âge de 68 ans, muni des secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu jeudi matin, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.  
Domicile mortuaire, rue de l'Université, 9.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

**Société fédérale de gymnastique «L'Ancienne»**  
Nous avons le grand regret de faire part au décès de notre cher collègue  
**Monsieur Charles GUONY**  
membre passif  
L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 8 septembre, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.  
Domicile mortuaire: Rue Grimoux, 1.

**Société de Musique Landwehr**  
Nous avons le regret de faire part à nos membres du décès de notre cher collègue  
**Monsieur Charles GUONY**  
membre passif  
Les funérailles auront lieu mercredi, 8 septembre, à 8 h. 1/2, à l'église du Collège.  
Domicile mortuaire: Rue Grimoux, 1.

Monsieur Louis Seydoux et Madame veuve Louis Bossy, à Vuadens, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur douloureuse épreuve.  
Madame Jean van Kempen et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient sincèrement toutes les personnes, amis et connaissances, qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper.

**AVIS**  
En suite de l'extension de la fièvre aphteuse, le CONSEIL COMMUNAL DE LOVENS fait défense formelle à toutes personnes, surtout des villages infectés, de circuler par le sentier dit des Plampraz, reliant les communes de Cottens et Lovens.  
Les contraventions seront passibles de l'amende prévue par la loi sur les épizooties. 7850-1090  
Lovens, 4 septembre 1920.  
Par ordre: Le Secrétaire.

**ROYAL BIOGRAPH**  
Grand Places  
SEMAINE D'OUVERTURE  
du 3 au 9 septembre, à 8 1/2 heures  
Dimanche, matinée à 2 1/2 et 4 1/2 h.

**BARABAS**  
Splendide ciné roman de Louis FEUILLADE  
1er ÉPISEME:  
**La justice des hommes**  
Ce film s'adresse à tous les publics, il divertit les yeux et l'esprit. Allez tous le voir, vous en serez ravis. 7705  
La location commence vendredi, de 2 à 5 h.

**A LOUER**  
par voie de soumission un domaine d'environ 32 poses, dont 29 attenantes aux bâtiments. Logements spacieux; pont de décharge; sortie pour le purin. Entrée en jouissance 22 février 1921. 270  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve SALIN, à Corminboeuf, et lui adresser les offres sous pli fermé, jusqu'au 15 septembre, au soir.  
Pas d'indemnité de route aux soumissionnaires.

**AVIS**  
Vu l'extension de la fièvre aphteuse, le Conseil communal d'Onnens fait la défense formelle à toutes personnes provenant des localités contaminées de circuler sur le territoire de la commune.  
Toute contravention à cette défense sera passible de l'amende prévue selon la loi et les arrêtés concernant les épizooties.  
Onnens, le 5 septembre 1920.  
7854  
Le Conseil communal.

**Propriétaires de camions ATTENTION**  
Le soussigné avise les propriétaires de camions qu'il vient d'installer une presse hydraulique pour la pose des bandages.  
**Alphonse BRUGGER**  
maréchal  
Téléphone 7.39 - FRIBOURG - Avenue de Tivoli

**Bocaux à stériliser „REX“**  
Appareils à stériliser  
Bouteilles à fruits  
Pots en grès  
A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**„AU DOCK“**  
Bohme & Co  
Fribourg  
Rue de Romont, 20

Nous avons toujours des  
**PIANOS D'OCCASION**  
à vendre  
dans tous les prix  
Facilités de paiement. — Escompte au comptant.

**Maison FETISCH Frères VEVEY**  
Demandez la liste de nos pianos neufs et d'occasion. Envoi gratis et franco.

**La vague de baisse**  
n'est réelle que dans les magasins qui détiennent les timbres d'escompte  
«EXPRESS»

**S. A. des Etablissements Henrid Frères**  
Machines agricoles, à ECHALLENS, - Téléphone No 12

Usine la mieux outillée pour la construction des charnues.  
50 ans de pratique, Médailles d'or et Diplômes d'honneur dans toutes les récentes expositions et concours.  
Tout agriculteur soucieux de son travail et fier de ses labours n'hésitera pas désormais à acquérir une **CHARNUE HENRID**.  
Les charnues Henrid sont munies du régulateur automatique, réglable pendant la marche; les roues sont à réservoirs d'huile, évitant un graissage fréquent; elles comportent des ressorts en acier élastique, ne collant pas, et qui limitent la traction au minimum.  
Construction simple, solide et soignée!  
C'est le rêve du laboureur!  
Garantie de bonne marche. — Pièces d'usure, axes et ressorts à disposition. 7880  
Demandez nos catalogues et nos prix qui sont sans concurrence.

**EAU 555 DE COLOGNE**  
CLERMONT & FOUET  
GENÈVE  
**EXTRA-TRIPLE EXTRA-VIEILLE**  
embellit le teint, vivifie la peau, enlève les rides. — Son parfum délicieux et rafraîchissant purifie et assainit les appartements.

**Caviste-tonnellier sérieux est demandé**  
Connaissance de tous les travaux. Références exigées. Entés à convenir. Faire offres, avec présentations, par écrit sous No 2563 B. à Publicitas S. A., BULLE. 7873

**Perdu, sur la route de Bourgillon, un portemonnaie**  
Le rapporteur contre récompense à la Police locale. 7874

**JEUNE FILLE**  
parlant 3 langues, demande place dans un café.  
S'adresser sous P 7613 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7869

**Perdu, sur la route de Bourgillon, un portefeuille**  
Le rapporteur contre récompense à la Police locale. 7874

**Perdu, sur la route de Bourgillon, un portefeuille**  
Le rapporteur contre récompense à la Police locale. 7874

**Perdu, sur la route de Bourgillon, un portefeuille**  
Le rapporteur contre récompense à la Police locale. 7874

**Perdu, sur la route de Bourgillon, un portefeuille**  
Le rapporteur contre récompense à la Police locale. 7874

**CRÉDIT SUISSE**  
Capital et réserves: Fr. 130,000,000.—  
4, Christoffelgasse, 4 **BERNE** Téléph. 420 et 421  
Prêts contre dépôts de titres  
**CRÉDITS COMMERCIAUX**  
à 4698  
maisons industrielles & commerciales

**ON DEMANDE garçon**  
libéré d's écoles, sachant un peu traire, comme aide à la maison et aux champs. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Salaire et entrée à convenir.  
S'adresser au Bureau de poste, à Corminboeuf. P 7628 F 7857

**ON DEMANDE fille à tout faire**  
pour Paris, départ 14 septembre, une bonne  
S'adresser chez M. Cribbet, écrivain, à Romont. 7878

**ON DEMANDE**  
pour avoir un bon cheval, adressez-vous à Ed. B. OCHLER, Pilettes, Fribourg. 7866

**ON DEMANDE**  
pour Paris, départ 14 septembre, une bonne  
S'adresser chez M. Cribbet, écrivain, à Romont. 7878

**ON DEMANDE**  
pour avoir un bon cheval, adressez-vous à Ed. B. OCHLER, Pilettes, Fribourg. 7866

**ON DEMANDE**  
pour Paris, départ 14 septembre, une bonne  
S'adresser chez M. Cribbet, écrivain, à Romont. 7878

**ON DEMANDE**  
pour avoir un bon cheval, adressez-vous à Ed. B. OCHLER, Pilettes, Fribourg. 7866

**ON DEMANDE**  
pour Paris, départ 14 septembre, une bonne  
S'adresser chez M. Cribbet, écrivain, à Romont. 7878

**ON DEMANDE**  
pour avoir un bon cheval, adressez-vous à Ed. B. OCHLER, Pilettes, Fribourg. 7866

**Location de pâturages et fanages**  
Lundi, 20 septembre, dès 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de la gare, la Commune de Semsaies exposera en location aux enchères publiques, pour le terme de cinq ans, quatre gites et trois fanages, qu'elle possède sur son territoire et désigné comme suit: Les Côtes, Le Vuarnoz, Les Molliettes, Sur Plané, la Cierne, Les Troncs et Les Gros Troncs.  
Samsaies, le 6 septembre 1920.  
Par ordre: Le Secrétaire.

**A VENDRE**  
un pupitre américain, prix: 400 fr.; une caisse enregistreuse américaine avec 4 tiroirs, à l'état neuf. (Occasion unique.) 3000 fr.  
S'adresser magasin Schumann-Chiquet, vis-à-vis de la Banque de l'Etat. 7847

**Vente d'immeubles**  
Pour cause de santé, le soussigné vendra aux enchères publiques, lundi, 20 septembre, dès 2 heures, à son domicile, les propriétés qu'il possède à Châtel-sur-Montsalvens et à Cerniat, soit

**A vendre**  
8 porcs  
de 3 mois, chez Joseph B. OCHLER, Belfaux (Fribourg). 7853

**A vendre**  
6 porcs  
de 4 mois, chez Clément, Chésoy. 7859

**A vendre**  
plusieurs beaux palmiers  
yucca, aloès, etc., et aussi une grande quantité de boutelles propres.  
S'adresser: rue Geller, no 15. 7849

**AVIS**  
Vu l'extension de la fièvre aphteuse, le Conseil communal de Corpataux fait défense formelle à toutes personnes provenant des localités infectées de circuler sur le territoire de la commune.  
Toute contravention à cette défense sera passible de l'amende prévue par la loi et les arrêtés concernant les épizooties. 7856  
Corpataux, le 5 septembre 1920.  
Le Conseil communal.

**AVIS**  
La boucherie Progin, à Prez-voz-Noréaz, avise son honorable clientèle de Prez et des environs qu'il débitera, pour la bénédiction, du **bœuf et mouton** de 1<sup>re</sup> qualité  
Se recommander, P 7662 F 7882  
PROGIN, march.-boucher.

**Avis et recommandation**  
Le soussigné a l'honneur de faire part à tous les anciens et nouveaux clients, amis et connaissances, de la  
**BOUCHERIE-CHARCUTERIE**  
**J. Sieglé-Paerli**  
77, rue de Lausanne, 77  
FRIBOURG  
qu'il a pris la succession de ladite maison, fondée en 1887.  
Par un service prompt et soigné et de la marchandise de première qualité, il espère mériter la confiance qu'il sollicite et il prie les honorables clients de ses parents de vouloir reporter sur sa maison toute leur sympathie pour l'ancienne raison sociale.  
Emile SIEGLÉ, fils.  
Successeur.

**A VENDRE, pour cause de départ**  
villa moderne  
avec jardin de 3000 m<sup>2</sup>. — S'adresser sous P 7636 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7870